



**Déclaration de projet  
valant mise en compatibilité du  
PLUi de Bordeaux  
Métropole**

*Projet d'implantation d'une unité  
de conversion de nickel et de cobalt  
pour la mobilité électrique sur le  
terminal industrialo-portuaire de  
Grattequina, communes de  
Parempuyre et Blanquefort*

**Réunion de concertation  
Ambarès-et-Lagrave  
23 avril 2024**

# Objectifs

- > **Présenter le projet EMME au grand public**
- > **Informer sur la concertation et la procédure MECDU**
- > **Répondre aux premières interrogations du public**

# Déroulé

1. Le site d'implantation
  2. Le projet EMME
  3. La procédure MECDU
  4. L'intérêt général
  5. La mise en compatibilité du PLUi
  6. Intégrer le projet à son environnement
- > Temps d'échanges
- > Temps d'échanges

# Philippe Renier

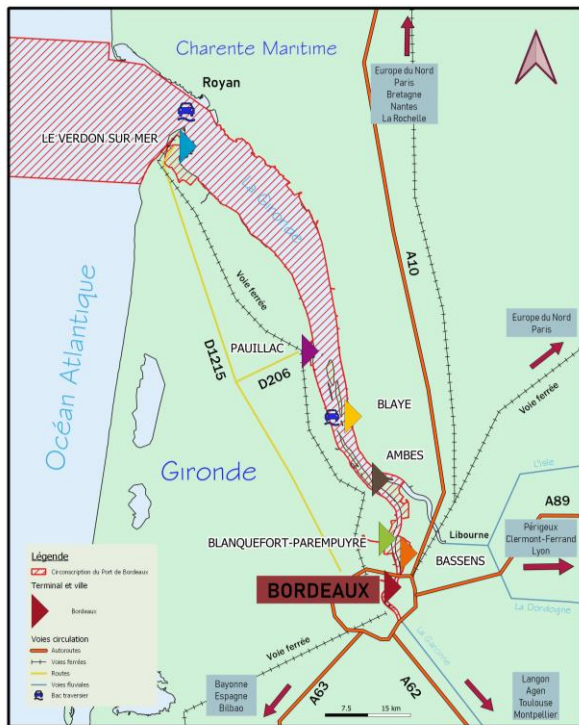
Grand Port Maritime de Bordeaux  
Directeur Accès et Aménagement

## Le port de Bordeaux

- Établissement public de l'Etat
- 6<sup>ème</sup> Grand Port Maritime Français
- 320 salariés, CA > 40 M€ (hors dragage)
- 7 terminaux portuaires spécialisés
- 7 millions de tonnes de marchandises
- 60 escales de croisière
- 1 chenal d'accès de 130 km
- +8 000 emplois directs sur la ZIP
- > 600M€ de VA sur le territoire



## Vue d'ensemble



Connectés aux principaux réseaux de transport du territoire, les 7 terminaux portuaires du Port de Bordeaux permettent de traiter **tous les types de marchandises** :

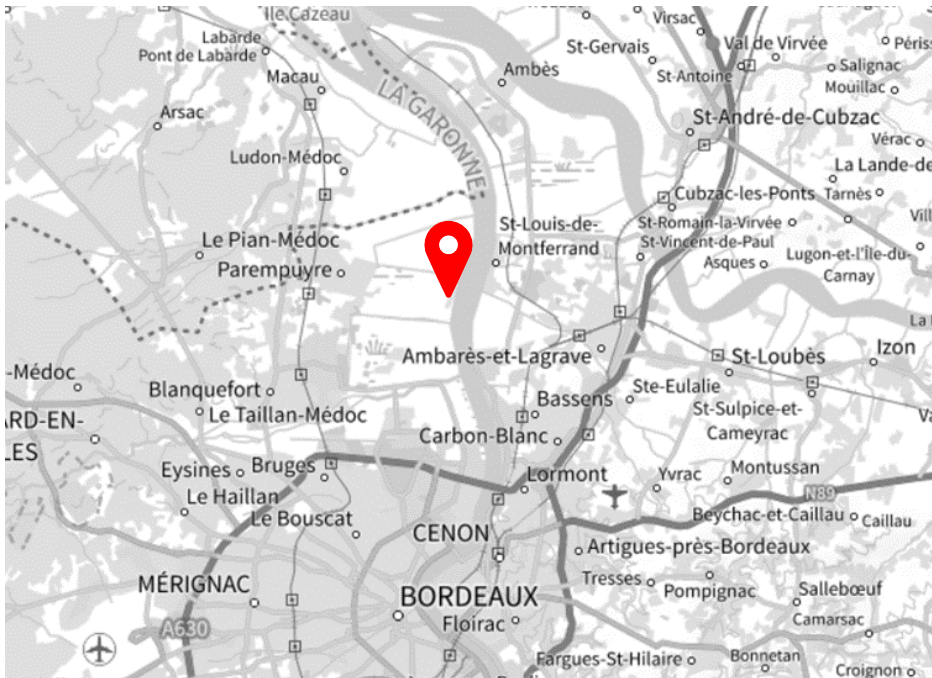
- Bordeaux** Refit et réparation navale, croisière et plaisance
- Bassens** Multivrac, conteneurs, maintenance et réparation navale
- Blanquefort - Parempuyre** Terminal polyvalent
- Ambès** Terminal chimie et énergie
- Blaye** Céréales, colis lourds et produits chimiques
- Pauillac** Dépôt pétrolier et potentiel de développement de la croisière
- Le Verdon** Terminal polyvalent

1

**Le site  
d'implantation**



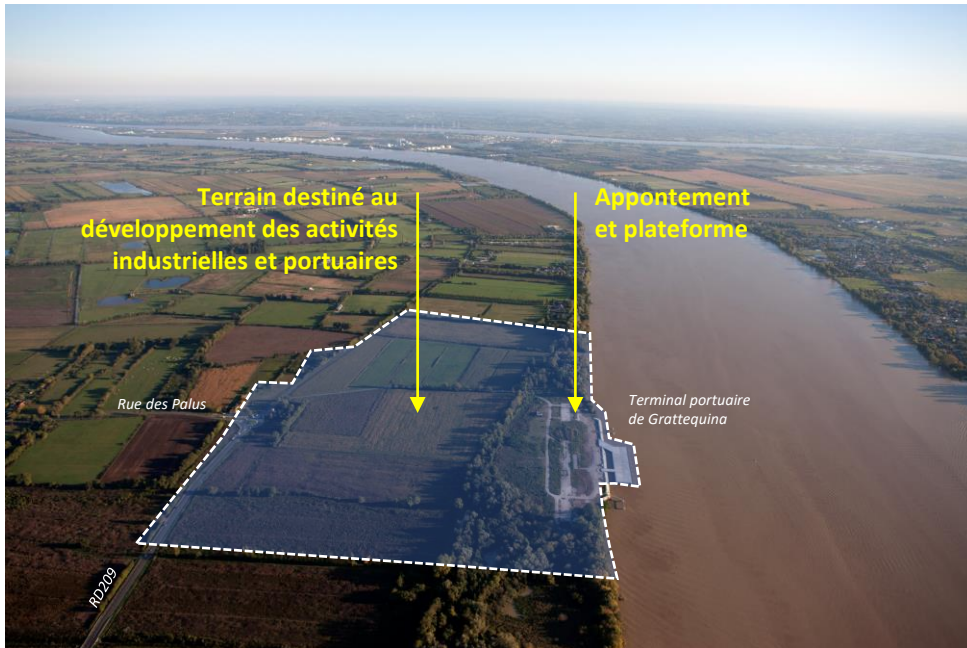
# Présentation du site



Détenu par le **Grand Port Maritime de Bordeaux**.

**Convention d'occupation temporaire** signée le 22 décembre 2023.





Favorise une logistique fluviale importante, à la fois **nationale** et **internationale**.


2

## **Le projet EMME**




# Le projet EMME, de quoi s'agit-il ?


- Le projet EMME convertit des unités de nickel et de cobalt sous forme de sulfates, sécurisant en France le traitement de matériaux critiques pour les batteries des véhicules électriques avec la technologie la plus avancée
- Un projet reconnu d'intérêt national majeur et qui s'inscrit dans une filière batterie en Nouvelle-Aquitaine déjà bien établie
- Un projet qui fait l'objet d'études techniques et environnementales depuis 2021. Son statut SEVESO est lié uniquement au classement ICPE des produits qui seront stockés sur le site (et non lié au risque explosion et incendie)


 Étude environnementale par BIOTOPE

 Étude topographique par GINGER

 Étude de site et pollution des sols par GEOMINES

 Étude des zones humides par BIOTOPE

 Étude hydraulique par ARTELIA

 Étude ressource en eau par EGIS

 Étude archéologique par les services de Bordeaux Métropole

 Étude ressource électrique par RTE / ENEDIS

# Qui sommes-nous ?

## Une équipe projet internationale et expérimentée



**Antonin  
Beurrier**

Promoteur du projet



**Sarah  
Maryssael**

Membre de  
l'équipe  
fondatrice



**Michael  
Nucifora**

Membre de  
l'équipe  
fondatrice



**Lucas Dow**

Directeur  
de projet



**Henri  
Biscarrat**

Chef de Projet  
France



**Philippe  
Mareine**

Finance

### Support technique



Gestion de projet,  
construction,  
opérations



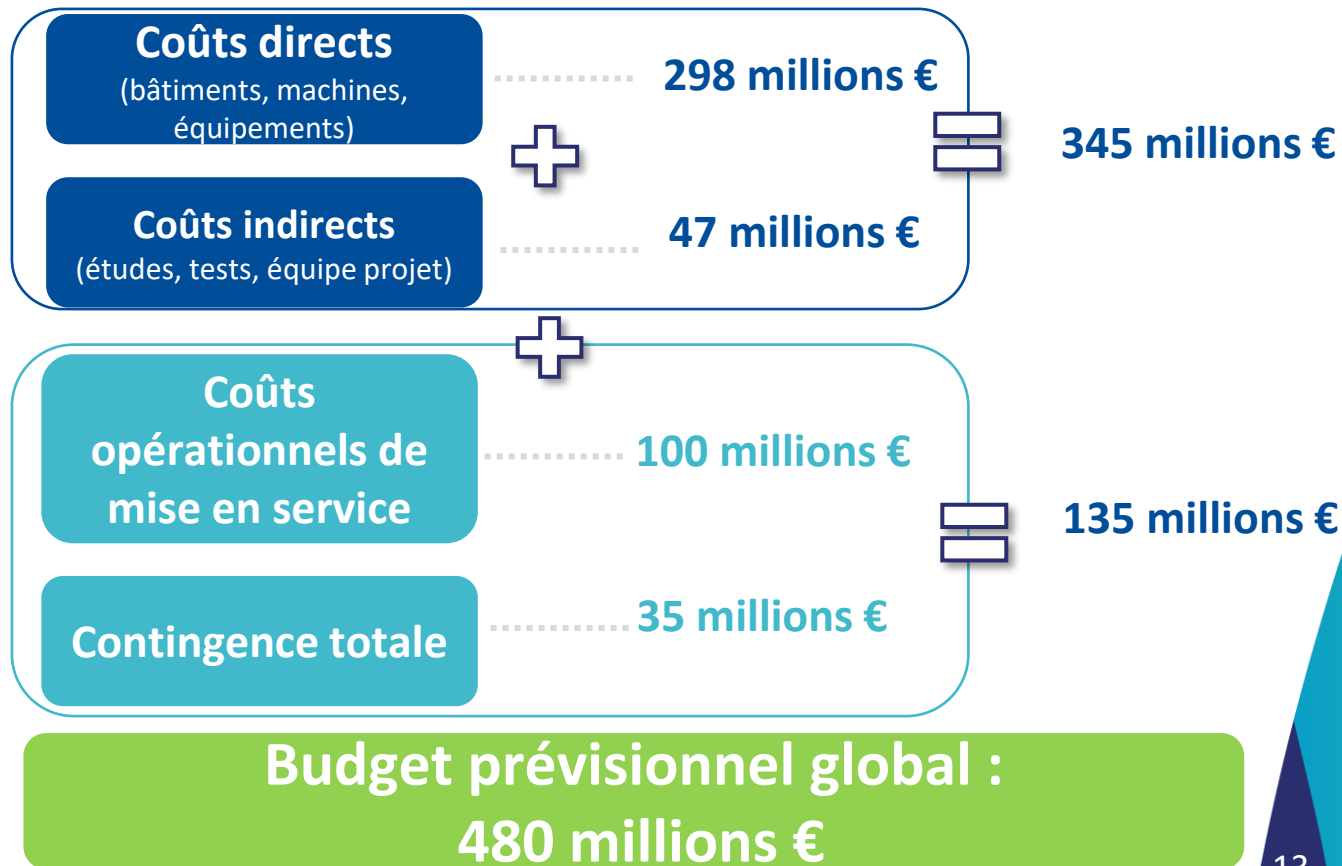
Gestion des risques  
industriels et  
environnementaux

### Groupes d'ingénierie

De niveau international



# Le budget et structure du projet



# Le budget et structure du projet

Fonds propres et aides publiques  
**255 millions**

Dettes  
bancaires  
**224 millions**

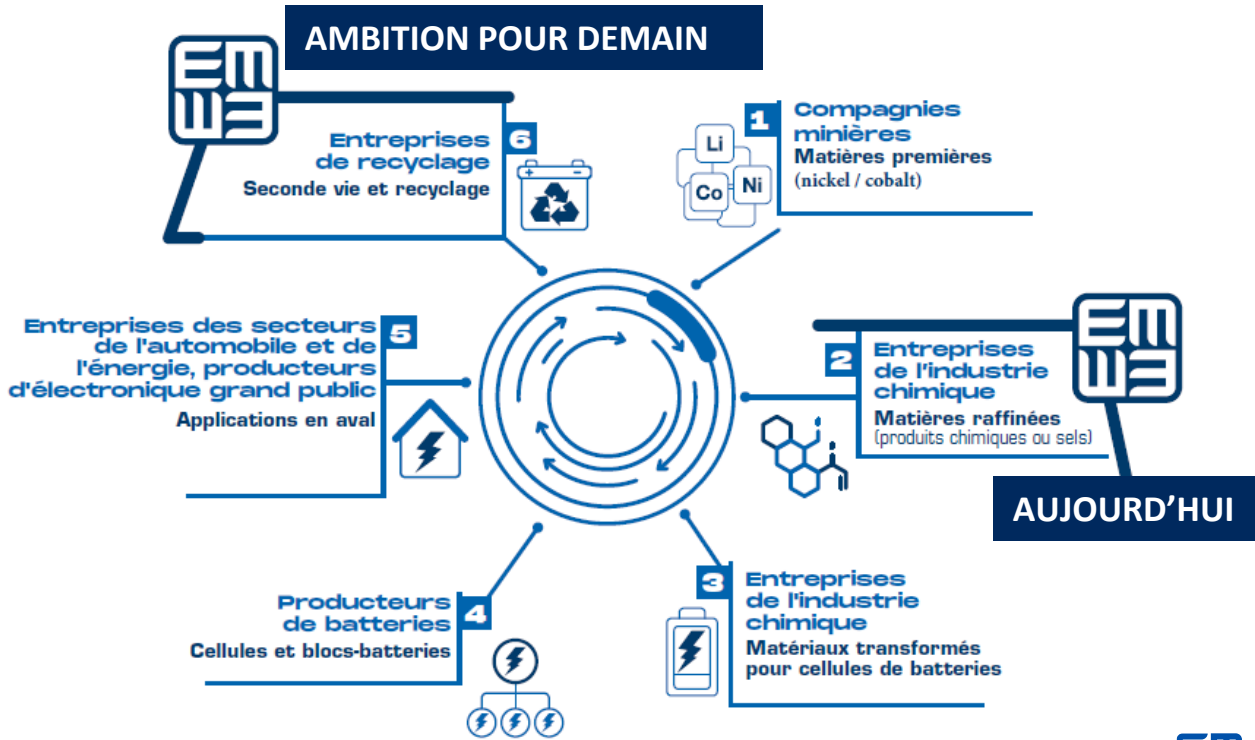
**Les investisseurs prévus :**

- La société d'investissement suisse KL1 (majoritaire)
- Le fonds Infravia
- La région Nouvelle-Aquitaine
- Des investisseurs industriels



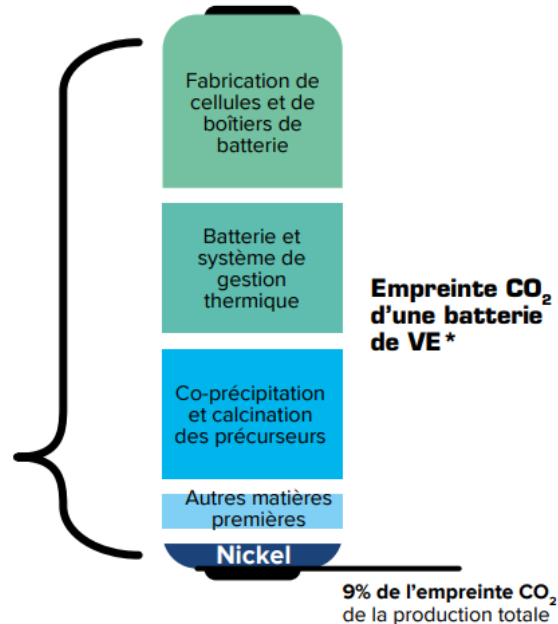
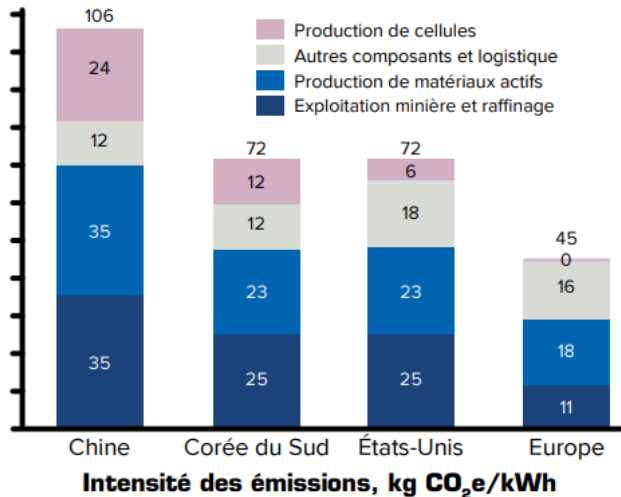
Société par action simplifiée  
française domiciliée à Bordeaux

# La chaîne de production



# L'ambition : diviser par 5 l'empreinte carbone des métaux énergétiques

Une production réalisée principalement en Chine et fortement émettrice en CO<sub>2</sub>

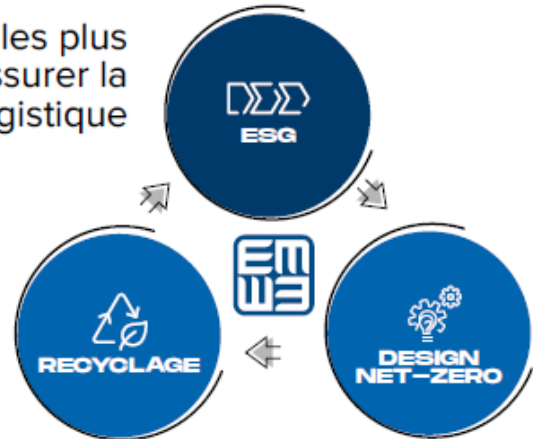




# L'approche Net-Zéro

S'approvisionner en nickel dans les formes les plus respectueuses de l'environnement, assurer la traçabilité et la transparence de la chaîne logistique

Promouvoir la circularité en raffinant la masse noire des batteries recyclées



Technologie avancée de conversion net-zéro

# L'unité de conversion (plan masse)

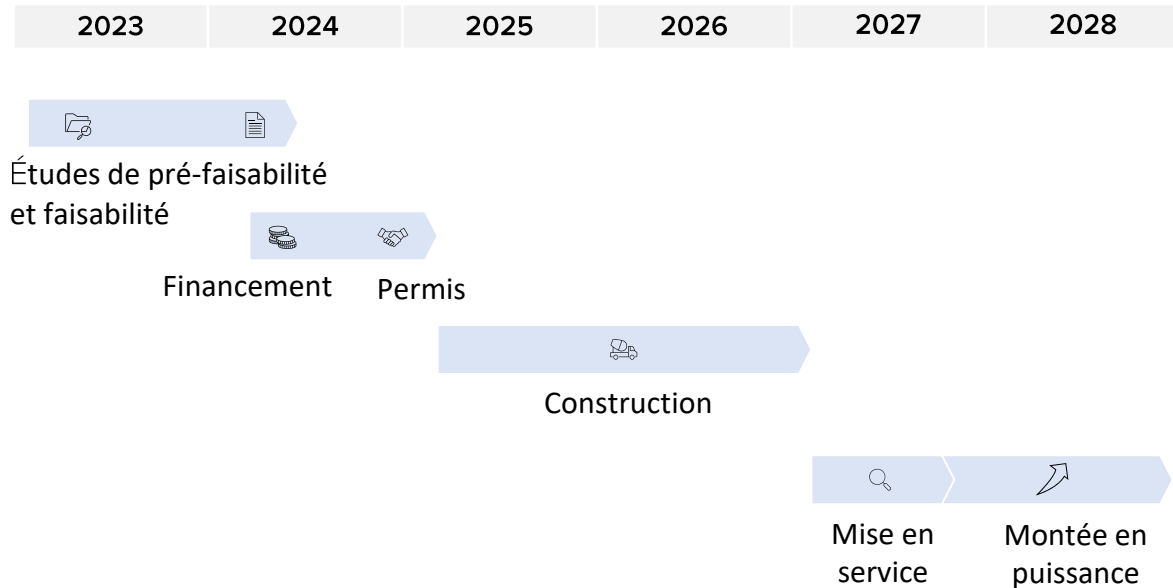


Hauteur maximale : 25 m

La plupart des bâtiments inférieurs à 15 mètres.

# Le calendrier du projet

**EMME vise un dépôt des demandes d'autorisations à l'été 2024 pour une mise en service en 2027.**



**3**

**La procédure de mise  
en compatibilité des  
documents  
d'urbanisme  
(MECDU)**

# La procédure de déclaration de projet

*La procédure est encadrée par  
les articles L.153-54 et suivants du Code de l'urbanisme*

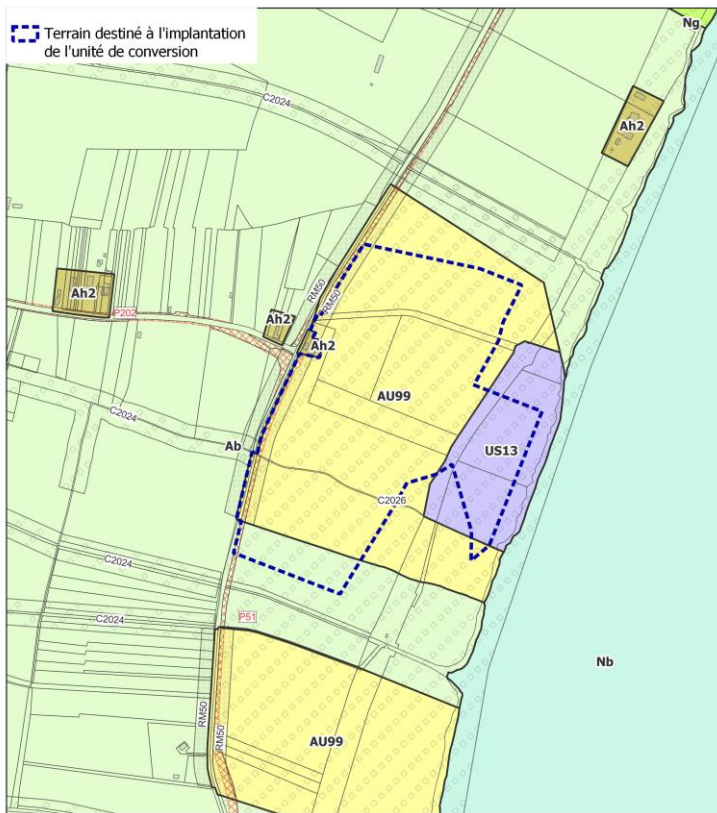
***Elle se structure autour de deux points :***

**L'intérêt général du projet**

**La mise en compatibilité  
du PLU(i)**

# La procédure de déclaration de projet

Emportant mise en compatibilité du PLUi



- ▶ Le PLUi de Bordeaux Métropole ne permet pas l'installation du projet.
- ▶ Le **document d'urbanisme** doit **évoluer** pour permettre la réalisation du projet.
- ▶ La mise en compatibilité du PLUi peut intervenir seulement si le projet présente un intérêt général.

# La procédure de déclaration de projet

Emportant mise en compatibilité du PLUi

**Décision du directoire du Grand Port Maritime de Bordeaux**  
de prescrire *la procédure de Déclaration de Projet*  
*valant Mise en Compatibilité du PLUi de Bordeaux Métropole*

**Concertation publique**

**Finalisation du dossier**  
**Consultations obligatoires**

**Examen conjoint**  
avec les personnes publiques associées

**Enquête publique**  
organisée par le Préfet durant un mois minimum

**Approbation** (Bordeaux Métropole) et **adoption** (Grand Port  
Maritime de Bordeaux)  
de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi

4

**L'intérêt général**





# Les motivations d'intérêt général

*du projet d'installation d'une unité de conversion*

1 **Soutenir le développement de la production de batteries électriques en France**

2 **Mettre en œuvre la politique de reconquête de la souveraineté industrielle française**

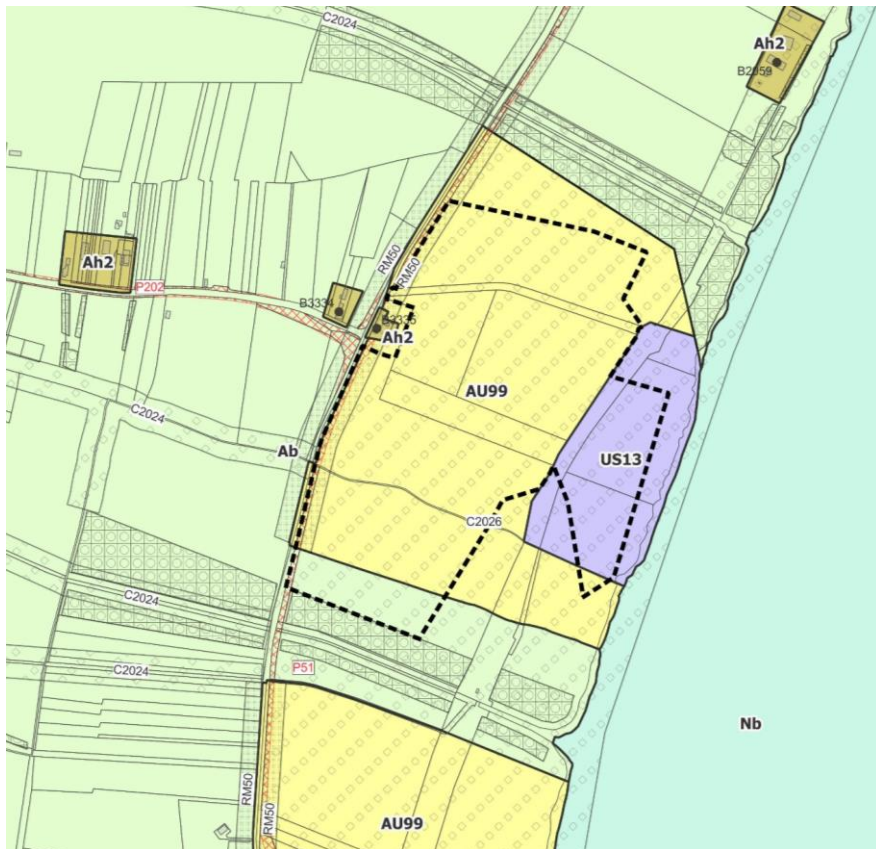
# Les motivations d'intérêt général

*du projet d'installation d'une unité de conversion*

- 3 Mettre en œuvre l'objectif métropolitain de renforcement de l'activité économique de l'agglomération
- 4 Favoriser les intérêts humains et environnementaux à travers l'implantation de l'unité de conversion en Gironde
- 5 Intégrer les enjeux environnementaux du site dans la conception du projet

6

**La mise en  
compatibilité du PLUi**



Le site envisagé est couvert par **3 zones du PLUi**

- la zone US13 : zone urbaine spécifique liée à l'économie
- la zone AU99 : zone à urbaniser à long terme
- la zone Ab : zone agricole réservoir de biodiversité



**Les zones AU99 et Ab ne permettent actuellement pas la réalisation du projet**

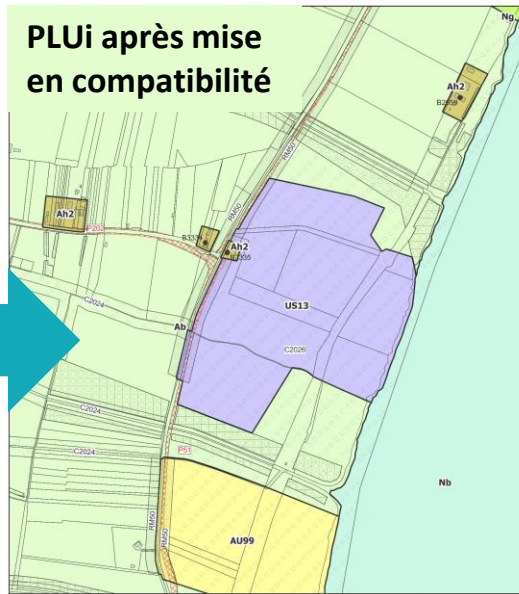
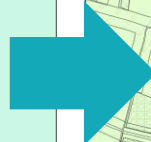
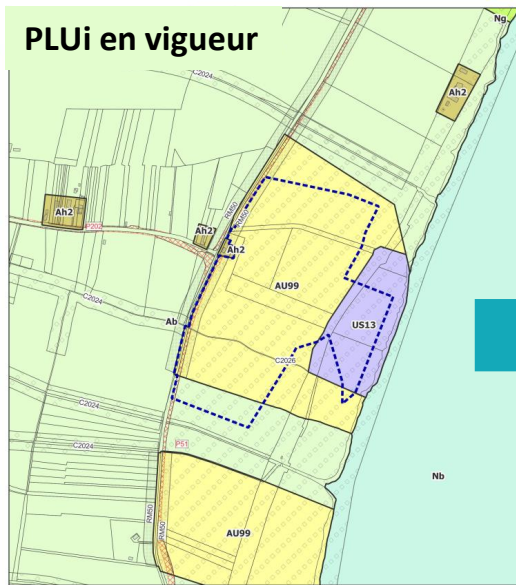


Terrain destiné à l'implantation de l'unité de conversion de nickel et de cobalt

# La mise en compatibilité du PLUi

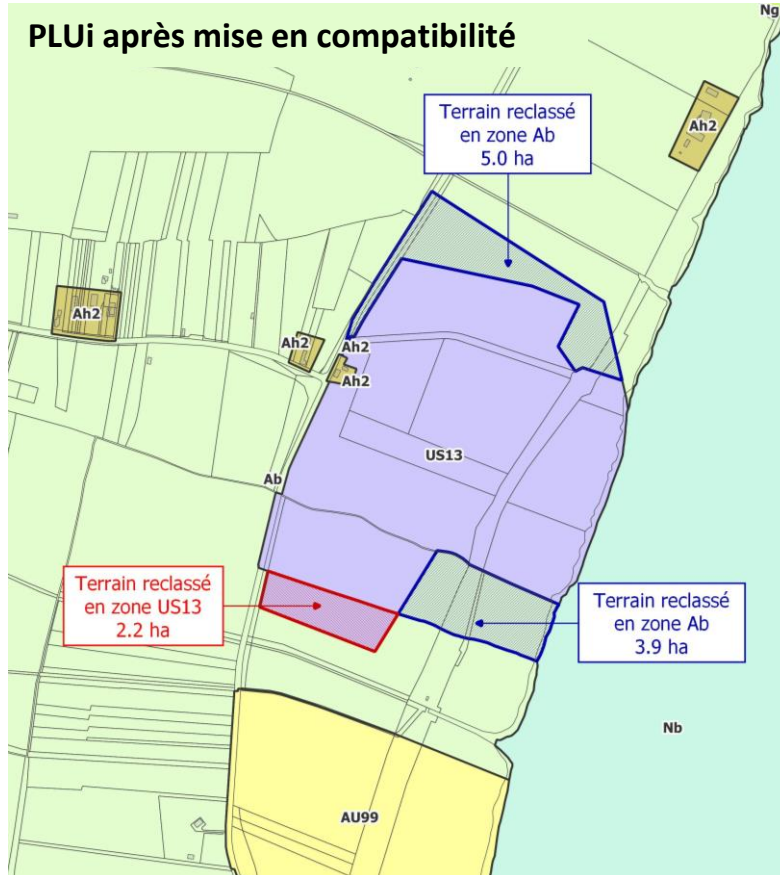
La mise en compatibilité des pièces graphiques du règlement du PLUi

La mise en compatibilité du PLUi :  
reclasser la zone AU99 en zone US13 et une extension vers le Sud



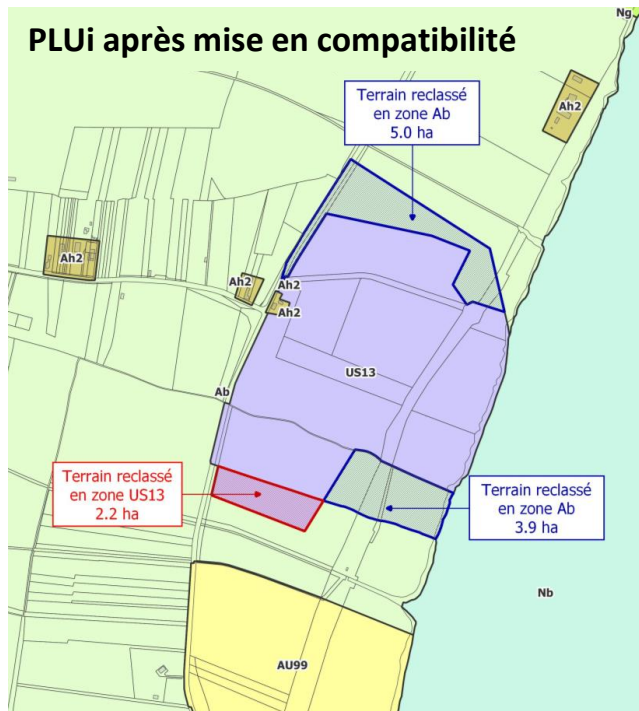
# La mise en compatibilité du PLUi

La mise en compatibilité des pièces graphiques du règlement du PLUi



# La mise en compatibilité du PLUi

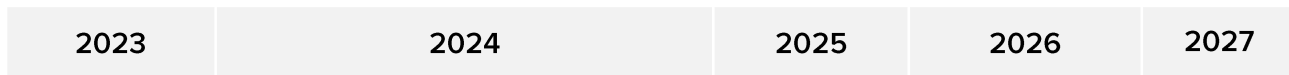
La mise en compatibilité des pièces graphiques du règlement du PLUi



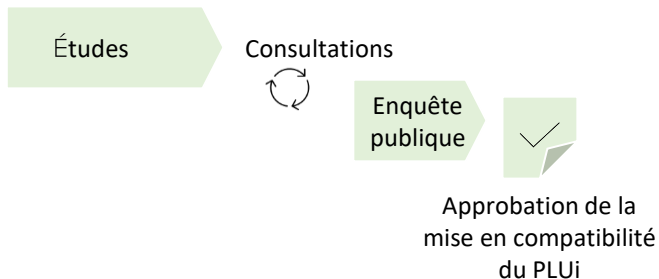
*Surface de zone au sein du périmètre d'études (78,2 ha)*

	PLUi en vigueur	PLUi après	Évolution
US13	8,7 ha	38,3 ha	+29,6 ha
AU99	36,3 ha	0	-36,3 ha
Ab	32,6 ha	39,3 ha	+6,7 ha
Ah2	0,6 ha	0,6 ha	0 ha
EBC	12 837 m <sup>2</sup>	12 837 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>
Plantation	0 m <sup>2</sup>	-	-

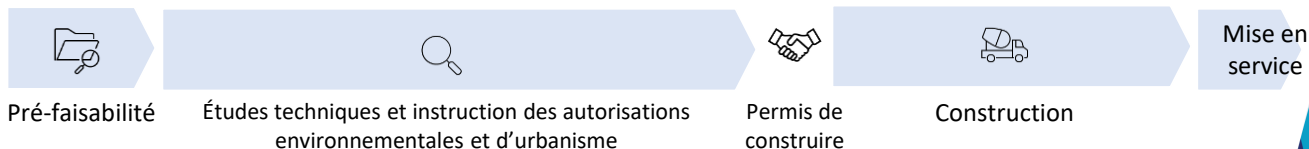
# Les prochaines étapes



## La déclaration de projet valant misant mise en compatibilité du PLUi



## La construction de l'unité de conversion





# Échanges avec la salle

5

**Intégrer le projet à  
son environnement**



# Les thèmes étudiés

## 1 Les risques industriels

> *étude de danger*

## 2 Les milieux naturels

- Les habitats et espèces protégées  
> *étude faune / flore 4 saisons*
- Les zones humides

## 3 Les risques naturels

- Les risques d'inondation  
> *étude hydraulique*
- La ressource et les rejets en eau

## 4 Les nuisances

- La pollution visuelle et l'intégration paysagère
- La circulation routière

Zoom sur...  
La gestion des  
risques industriels

# Les autorisations Code de l'environnement

Une demande d'autorisation unique à deux titres :

- Installations Classées Protection de l'Environnement (**ICPE**)
- Loi sur l'Eau (**IOTA**)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)

## Une étude d'impact

*sur l'eau, l'air, le sol, le bruit,  
l'énergie et l'implantation paysagère*

## Une étude de dangers

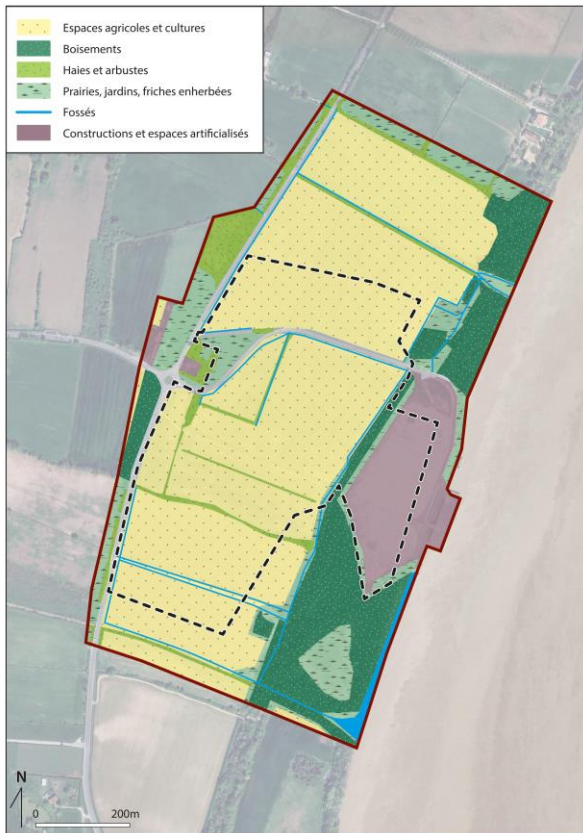
Mesures analysées et contrôlées par la DREAL

Statut SEVESO lié aux produits qui seront stockés sur le site (et non lié au risque explosion et incendie)

# Zoom sur...

# Les milieux naturels

Intègrent les **habitats et espèces protégées**, et les **zones humides**.



# Le périmètre d'études

- Site au sein **d'anciennes parcelles agricoles**, à l'est de la Garonne, encadré par la jalle d'Olive au nord et la jalle de la Violette au sud
- La **RD209** à l'ouest
- Présence de plusieurs habitations isolées, entreprises et hangars à environ 1,5 km du site
- 1 habitation isolée en bordure de l'entrée du terminal

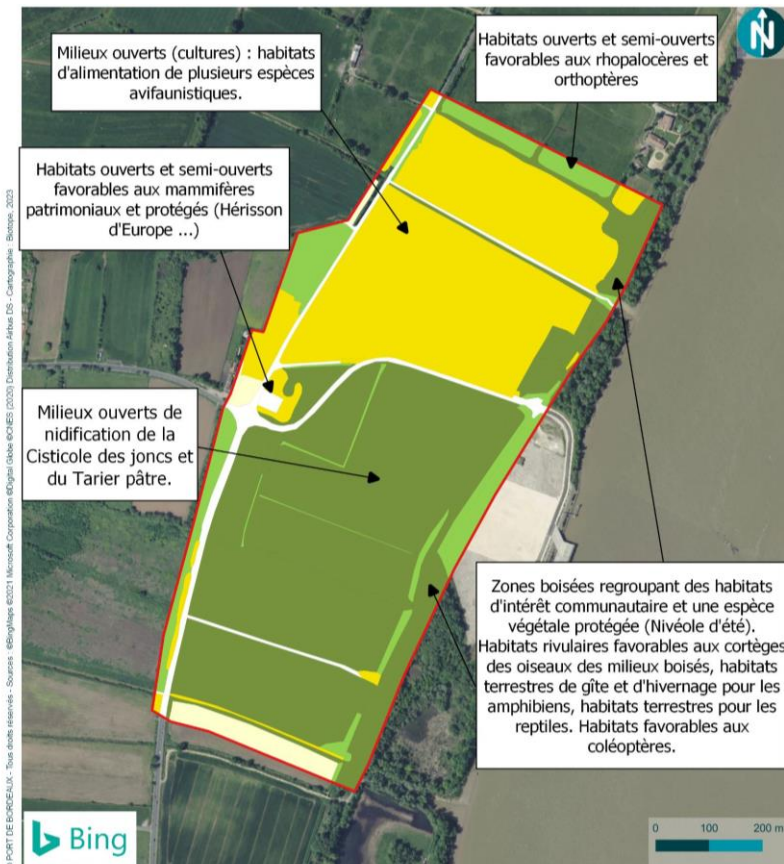


Périmètre d'implantation du projet



Périmètre d'études du projet

## État initial de l'environnement (études 4 saisons faune / flore)



### Les habitats

- Un secteur principalement constitué de zones cultivées.
- Des enjeux forts pour les habitats humides autour des jalles et le long de la Garonne.

### La flore :

- Une richesse moyenne et des enjeux globalement faibles.
- Les enjeux les plus importants sont localisés en bordure de la Garonne.

### La faune :

- Des enjeux faibles à moyens sur la majorité du site
- Toutefois, des enjeux très forts pour l'anguille d'Europe dans la jalle d'Olive.



## Les mesures prises par le projet (études 4 saisons faune / flore)



- Évitement des corridors écologiques (jalles et ripisylve).
- Évitement/réduction de la majorité des milieux et habitats accueillant des enjeux faunistiques et floristiques
- Maintien et évitement des boisements existants
- Maintien et création d'espaces verts paysagers

- ↔ Corridors écologiques (jalles et ripisylve)
- ▨ Zones humides évitées
- ▭ Boisements existants conserver et conforter
- ▭ Maintien et création d'espaces verts paysagers




- Le niveau de fonctionnalité des zones humides pour les fonctions hydrologiques est **faible**.
- Les zones humides ont une **capacité fonctionnelle modérée** pour l'assimilation végétale des nutriments et la dénitrification, et modérée à forte pour la sous-fonction biologique de connectivité des habitats.
- Zones humides impactées **de 11 ha sur 24,6 ha** au total.




- Réduction des zones humides impactées (11 ha) en modifiant les contours de la zone US13 du PLUi.
- Restauration de zones humides à hauteur de **1,5 fois** la surface impactée.
- Des sites de compensation d'ores et **déjà identifiés** à proximité de l'installation sur des terrains du Port de Bordeaux. Les terrains pressentis doivent répondre aux critères des zones humides impactées par le projet.

 Terrain d'implantation du projet

 Zones humides impactées (11 ha)

 Zones humides évitées (13,6 ha)

 Zones indéterminées

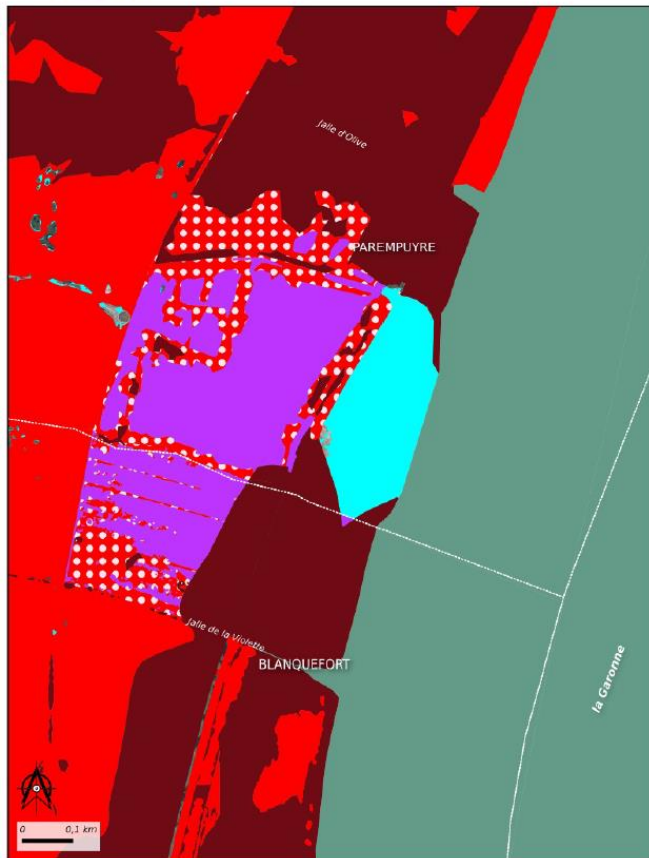
# Zoom sur...

## Les risques naturels

Intègrent les risques d'**inondation** et la **ressource en eau** et les potentiels **rejets**.

## Zonages PPRI Grattequina

Communes de Blanquefort / Parempuyre



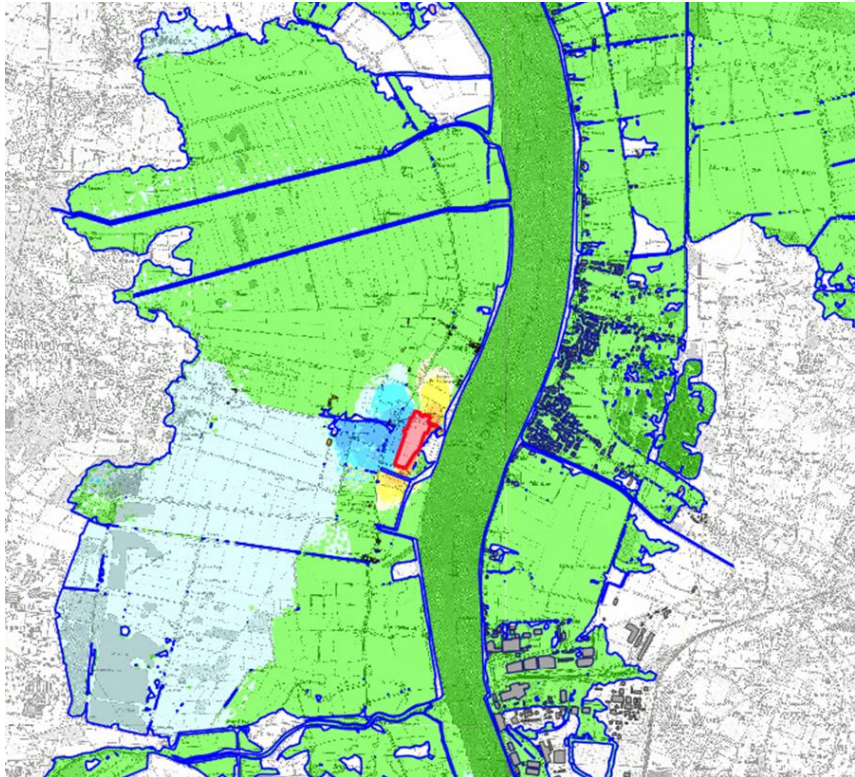
Cette carte a une valeur contractuelle énoncée depuis le WPGSIG du GPNB le 10/04/2024 - ©IGN ©GPNB  
Ce plan est la propriété du Grand Port Maritime de Bordeaux. Toute diffusion ou reproduction est interdite sans accord exprès du Grand Port Maritime de Bordeaux.

10/04/2024 09:34

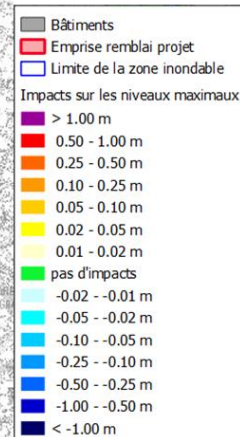
# Le risque inondation

## État initial de l'environnement

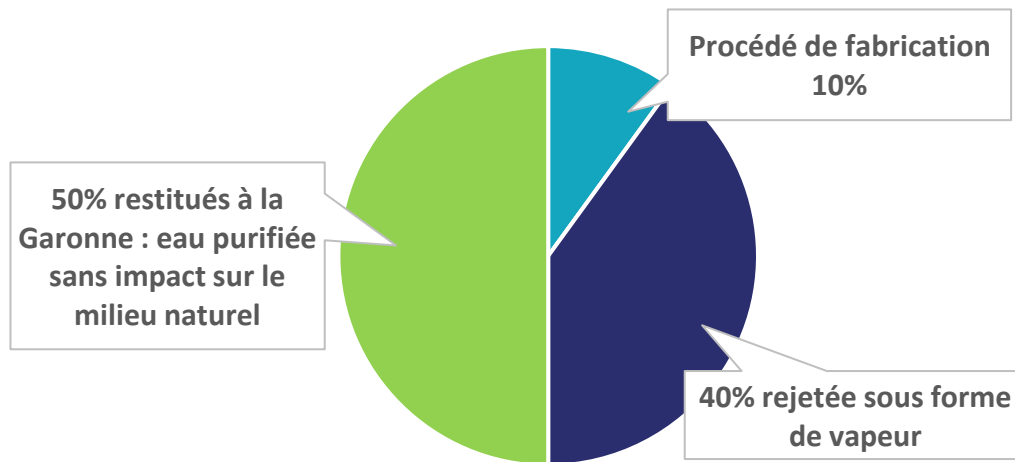
- Un site implanté sur une **zone inondable et aménageable** sous conditions.
- Un terrain entouré d'une **zone d'inconstructibilité** (zone grenat).



- Mesures de réduction de l'emprise du projet.
- Impacts résiduels **minimaux** et à **proximité immédiate** du projet.
- Étude en cours d'**optimisation**.



**Des besoins estimés à 80m<sup>3</sup>/heure d'eau prélevée dans la Garonne, inférieurs aux seuils requis pour une demande d'autorisation**



## La ressource en eau

*Les mesures prises par le projet*

- **Recyclage de l'eau en circuit fermé** permet de réduire les prélèvements par 4.
- **Création d'un plan d'eau** pour la collecte et le traitement des eaux de pluies de stockage.
- Connexion au **réseau d'eau potable** à réaliser uniquement pour la consommation du personnel.



**Une utilisation optimisée de la ressource en eau  
avec des rejets respectant et allant au-delà du cadre réglementaire**



# Zoom sur...

# Les nuisances

Intègrent les **nuisances visuelles** et la **circulation routière**.



- Réduire l'impact visuel depuis la RD209
- Réduire la co-visibilité depuis la rive droite

## Une ambition architecturale forte pour intégrer le projet à son environnement

### Les hauteurs

- Hauteur maximale de 25 mètres.
- La majeure partie de l'installation est inférieure à 15 mètres.

### Les mesures prévues

- Maintien des couloirs écologiques et développement des zones arborées.
- Construction de bâtiments végétalisés et couverture des installations, sauf en cas d'incompatibilité liée à la sécurité.





## Une utilisation maximale du fleuve pour un impact sur le trafic routier marginal et un bilan carbone optimisé



Le site est équipé **d'un quai en bord de Garonne et d'une zone de stockage permettant le recours au transport fluvial :**

- **Pour la livraison directe des entrants**
- **Pour la livraison du produit fini**



Principalement pour les **circulations de personnes** : employés et sous-traitants

Les mesures d'atténuation :

- Covoiturage
- Déplacements à vélo
- Réseau de transports en commun

8

**La concertation**

# Les modalités de la concertation MECDU

Du 2 au 30 avril 2024

## Pour s'informer :

Un dossier de concertation  
et le site internet du Grand  
Port Maritime de Bordeaux



## Pour échanger :

2 réunions publiques

- 18 avril à Parempuyre
- 23 avril à Ambarès-et-Lagrave

Un rendez-vous avec le GPMB

## Pour participer :

les registres papier au Grand Port, Bordeaux Métropole et  
dans les mairies *de Blanquefort, Parempuyre, Ambarès-et-  
Lagrave, Bassens, et Saint-Louis-de-Montferrand*

et numérique sur le site :

[www.democratie-active.fr/concertation-mecdu-gpmb-emme/](http://www.democratie-active.fr/concertation-mecdu-gpmb-emme/)

# Les échanges se poursuivent autour du projet

**Une permanence  
sera mise en place**

**contact@emme-  
sas.com**

**05 19 08 05 96**

**Tous les mercredis après-  
midi**



# Échanges avec la salle

**MERCI DE VOTRE ATTENTION !**

